

Procès-verbal

Ce procès-verbal présente l'objet et les décisions collectives de la 47^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE.

PROCES-VERBAL DE LA 47^E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Sommaire

47-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour	3
47-2 Rapport du Secrétariat	3
Document du Conseil d'administration 47-2-A Scénarios et réponses à la pandémie de Covid-19	3
Document du Conseil d'administration 47-2-B Rapport d'avancement de la mise en œuvre	4
Document du Conseil d'administration 47-2-C Rapport d'avancement de la sensibilisation	5
47-3 Rapport de la Banque mondiale	6
47-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre	7
Document du Conseil d'administration 47-4-A Examen de l'impact de l'ITIE	7
Document du Conseil d'administration 47-4-B La transparence des contrats dans les pays de l'ITIE : avancées, priorités et défis	8
Document du Conseil d'administration 47-4-C Directives pour la déclaration ITIE par les entreprises achetant du pétrole, du gaz et des minerais	8
47-5 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation	9
Document du Conseil d'administration 47-5 Clarification des critères d'adhésion à l'ITIE	9
47-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision	10
Document du Conseil d'administration 47-6 Recommandations tirées de l'auto-évaluation de la performance du Conseil d'administration	10
47-7 Rapport du Comité de Validation	11
Document du Conseil d'administration 47-7-A Rapport du Comité de Validation, cas pays inclus	11
Document du Conseil d'administration 47-7-B Projet d'ébauche pour un nouveau modèle de Validation	12
47-8 Rapport du Comité des Finances	14
Document du Conseil d'administration 47-8 Mise à jour financière 2020 : Comptes du 1 ^{er} trimestre	14
47-9 Questions diverses	14
Annexe A – Décisions du Conseil d'administration concernant les pays	15
Décision du Conseil d'administration sur la Validation de la Tanzanie	15

Discussions du Conseil d'administration

47-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

La très honorable présidente du Conseil d'administration de l'ITIE, Helen Clark, déclare la réunion ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil pour cette première réunion virtuelle du Conseil d'administration de l'ITIE. Après que le secrétaire du Conseil d'administration Mark Robinson a vérifié que le quorum est atteint, la présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour leur participation à la téléconférence qui se déroule pendant les circonstances inhabituelles de la pandémie et fait état de la gravité de la situation dans beaucoup de pays mettant en œuvre l'ITIE.

La présidente poursuit la réunion par une présentation du rapport de suivi de l'ITIE 2020, qui a déjà été envoyé aux membres du Conseil d'administration. Elle met l'accent sur les études de cas de 11 pays présentées dans le rapport, autant d'exemples de l'impact de l'ITIE. Elle encourage les membres du Conseil d'administration à faire la promotion de ce rapport en se servant de la documentation fournie. La directrice des Communications de l'ITIE, Joanne Jones, commente brièvement le rapport, soulignant qu'il résulte d'un effort collectif, le Secrétariat ayant travaillé en étroite collaboration avec les secrétariats nationaux afin de garantir l'exactitude de son contenu. Les éditions futures, si elles sont réalisées dans le même format, fourniront l'opportunité de mettre en valeur des récits tirés de l'expérience d'autres pays.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration est approuvé.

47-2 Rapport du Secrétariat

Document du Conseil d'administration 47-2-A Scénarios et réponses à la pandémie de Covid-19

Mark Robinson souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et aux observateurs. Il souligne que le monde apparaît comme radicalement différent de ce qu'il était lorsque le Conseil d'administration s'est réuni à Oslo en février dernier. La plupart des pays mettant en œuvre l'ITIE subissent les effets de la « triple crise » : la pandémie de Covid-19, l'effondrement du prix des matières premières et la réduction de la demande mondiale. Il fait également part des inquiétudes que suscitent le rétrécissement de l'espace civique et le recul de la responsabilisation pénale dans certains pays.

Mark Robinson présente le document du Conseil d'administration sur les scénarios et réponses à la pandémie de Covid-19. Ce document, qui a guidé le Secrétariat pour répondre à la crise, a été transmis au Conseil d'administration pour information. Le document explique que la majorité des pays mettant en œuvre l'ITIE subiront d'importantes perturbations pendant au moins les six prochains mois. Dans plusieurs pays, il existe l'opportunité de « remettre à zéro » la mise en œuvre de l'ITIE, l'accent n'étant plus mis sur un travail rétroactif de rapportage et de Validation, axé sur la conformité, mais sur la promotion d'un débat innovant sur les questions les plus pertinentes au niveau national. Il existe des opportunités d'expérimenter des approches plus flexibles en matière de rapportage, qui rendent le processus plus rapide, moins coûteux et plus intelligent, ce qui garantit que les données ITIE seront d'une utilité directe pour la prise de décisions. Il fait également remarquer que de nombreux observateurs craignent que les engagements nationaux en faveur d'une meilleure gouvernance ne diminuent en raison de la

réponse à la crise sanitaire et économique mondiale et de la reprise qui s'ensuivra.

Pour le Secrétariat international, la réduction des déplacements et le télétravail resteront certainement la norme en 2020, et peut-être au-delà. Pour réussir, il sera capital de maintenir l'élan tout en évoluant vers un travail s'appuyant davantage sur les interactions en ligne. Mark Robinson termine en remerciant le Conseil d'administration pour son implication et son soutien. Enfin le Secrétariat a été touché par les efforts accomplis par les secrétariats nationaux et les Groupes multipartites afin de poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE, malgré les terribles contraintes auxquelles ils faisaient face en matière de ressources et de logistique.

Document du Conseil d'administration 47-2-B Rapport d'avancement de la mise en œuvre

Mark Robinson présente un résumé des points saillants du rapport d'avancement de la mise en œuvre (IPR). Les membres du Conseil d'administration applaudissent le format concis du document, la description détaillée de l'impact de la crise du Covid-19 dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, la mise en avant du fait que dans le contexte actuel, l'ITIE demeure pertinente du point de vue des politiques, ainsi que l'accent mis sur le thème du genre.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les questions suivantes :

- Le Secrétariat international pourrait examiner quelle est la meilleure approche pour appuyer la mise en œuvre des Exigences ITIE liées au genre et soutenir les réformes politiques, au-delà de l'aide technique et financière et de l'établissement d'objectifs du Secrétariat international.
- Les pays soutenant la mise en œuvre ont exprimé leurs inquiétudes quant à la capacité du Secrétariat à gérer les petites subventions [comme par exemple le Fonds de Réponse Rapide] et ont demandé au Conseil d'administration de tenir une discussion sur la capacité du Secrétariat à gérer les subventions. Des informations supplémentaires ont aussi été requises au sujet de la demande pour de tels fonds et de sa complémentarité vis-à-vis des fonds prodigués par la Banque mondiale.
- Même si le Fonds d'intervention d'urgence pourrait apporter aux pays mettant en œuvre l'ITIE les ressources dont ils ont grand besoin à relativement court terme, le Secrétariat international devrait veiller à ce que des mécanismes de supervision adéquats soient en place pour gérer les demandes d'aide et suivre l'utilisation des fonds dans les pays. La priorité devrait être donnée aux pays disposant de financements limités dans le contexte de la crise du Covid-19 et à la mise en œuvre d'Exigences clés, comme la divulgation systématique, la propriété effective ou la transparence des contrats.
- L'évaluation pays par pays présentée dans l'IPR a été jugée utile pour suivre l'impact du Covid-19 sur l'espace civique. Des orientations supplémentaires seraient les bienvenues pour expliquer comment le Fonds d'intervention d'urgence pourrait appuyer la participation de la société civile à la mise en œuvre de l'ITIE.

Mesures :

- Le Secrétariat international doit intensifier la diffusion de la Note d'orientation n° 30 sur une mise en œuvre de l'ITIE tenant compte du genre ; en temps utile, il informera le Conseil d'administration de l'avancée d'un projet d'événement sur le genre et le secteur extractif,

qui se tiendrait en marge d'une réunion du Conseil d'administration en 2021.

- Le Secrétariat international doit transmettre au Conseil d'administration, pour examen, la note conceptuelle résumant les modalités du Fonds d'intervention rapide.

Les membres du Conseil d'administration provenant du Mali et de la République démocratique du Congo (RDC) se récusent avant que Mark Robinson ne donne des nouvelles, non mentionnées dans l'IPR, de l'évolution récente de la situation dans ces deux pays.

Au Mali, le collège de la société civile a suspendu sa participation au processus ITIE, se disant inquiet de la lenteur de la progression de la mise en œuvre de l'ITIE. En RDC, l'ancien Coordonnateur National Mack Dumba a été rétabli dans ses fonctions de Coordonnateur National suite à la décision d'un haut tribunal de justice, datant du 12 juin, selon laquelle le décret qui l'avait suspendu de son poste était illégal. Mack Dumba avait été suspendu en octobre 2017 par le Groupe multipartite EITI RDC suite à un audit de 2016 qui avait mis en évidence une mauvaise gestion de fonds publics dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE.

Mark Robinson ajoute que le Secrétariat international suit de près l'évolution de la situation, en lien avec les acteurs compétents. Pour le cas de la RDC, le Secrétariat envisage actuellement de publier un communiqué, si aucun progrès n'est réalisé pour finaliser le recrutement d'un nouveau Coordonnateur National, et éventuellement de demander l'avis du Comité de Réponse Rapide et du Comité de Gouvernance et de Supervision.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- La situation en RDC résulte essentiellement d'un problème politique de longue date, tandis que le cas du Mali consiste en une rupture de la composition tripartite de la mise en œuvre de l'ITIE.
- Le Secrétariat international devrait enquêter de façon approfondie sur ces circonstances et rapporter ses conclusions au Conseil d'administration. Si nécessaire, le Conseil d'administration de l'ITIE devra exprimer sa préoccupation. Même si ces situations concernent avant tout des pays bien précis, de telles difficultés de gouvernance peuvent devenir un risque pour la réputation de l'ITIE en tant qu'organisation internationale.
- Tous les acteurs compétents et concernés devraient être consultés pour explorer les solutions possibles.

Mesures :

- Le Secrétariat international doit suivre la situation au Mali et en RDC, assurer le contact avec les parties prenantes nationales et soumettre les rapports correspondants au Conseil d'administration.
- Si nécessaire, le Secrétariat international envisagera de publier des communiqués exprimant son inquiétude au sujet de la durabilité et de la crédibilité du processus ITIE et fera appel au Comité de Réponse Rapide et au Comité de Gouvernance et de Supervision.

Document du Conseil d'administration 47-2-C Rapport d'avancement de la sensibilisation

Mark Robinson présente un résumé des points saillants du rapport d'avancement de la

sensibilisation (OPR). Il fait remarquer que bien que la pandémie de Covid-19 ait affecté les efforts de sensibilisation de l'ITIE en l'empêchant d'effectuer des missions pour sensibiliser les pays et les entreprises, du fait des restrictions de déplacement, et en détournant de l'ITIE leur attention et leurs ressources, les activités de sensibilisation ont tout de même enregistré des avancées. Il invite Andrew Irvine, directeur de l'engagement juridique et des entreprises à l'ITIE, à donner des nouvelles des demandes de candidature de l'Ouganda, de l'Équateur, de la Guinée équatoriale et de la Gambie, ainsi que de la sensibilisation auprès des entreprises, telles que résumées dans l'OPR. Les membres du Conseil d'administration applaudissent le format concis du document et remercient le Secrétariat d'y avoir intégré les dernières informations sur la sensibilisation des entreprises. Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Le Secrétariat international devrait envisager d'adresser des messages aux pays riches en ressources qui ont récemment connu des troubles sociaux. L'ITIE continue à consolider la confiance que lui accordent des gouvernements du monde entier en lui donnant accès à des informations importantes, ce qui est encore plus pertinent dans le monde post-Covid-19.
- Le collège de la société civile pousse le Conseil d'administration à rechercher des améliorations considérables au niveau de l'espace civique dans l'examen de la candidature de la Guinée équatoriale.

Mesure :

- Le Secrétariat international doit suivre et examiner attentivement la demande de candidature de la Guinée équatoriale.

47-3 Rapport de la Banque mondiale

Christopher Sheldon, chef de service au pôle mondial Énergie et industries extractives, présente le rapport du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Il explique la réponse du GBM à la pandémie de Covid-19 et confirme que la Banque mondiale continue à s'engager dans les projets de l'ITIE. Il ajoute qu'un service de soutien aux interventions d'urgence a été mis en place afin d'apporter une assistance à court terme aux communautés minières artisanales et de petite échelle (MAPE) pour les aider à surmonter les répercussions du Covid-19 dans les domaines : (i) sanitaire ; (ii) social ; et (iii) économique. Le fonds apportera une assistance sous forme de subventions à diverses organisations internationales, régionales, nationales et locales qui travaillent sur les mines artisanales. Dans un premier temps, les subventions seront décidées par la Banque pour une réponse plus rapide, en se concentrant sur des mesures sanitaires et de protection sociale. Seront éligibles les partenaires internationaux et nationaux dont on peut retracer l'activité et la présence auprès de communautés MAPE confrontées à une situation de crise.

Les membres du Conseil d'administration remercient le GBM pour son soutien et insistent sur l'importance de répondre à la crise dans tous les domaines de la chaîne de valeur extractive, pas seulement les mines artisanales. La société civile a remarqué que le déboursement rapide des fonds nécessiterait un renforcement des mesures de lutte contre la corruption afin de garantir que l'argent arrive aux bons endroits ; elle a également souligné les préoccupations concernant l'accès aux fonds EGPS pour la société civile. Christopher Sheldon en convient, précisant toutefois que si le soutien actuel est destiné aux MAPE, c'est en raison des besoins importants de ces communautés, signalés par les bureaux locaux. Il convient qu'il faudrait s'efforcer de mieux

communiquer sur le soutien du GBM. Les membres du Conseil d'administration demandent des précisions sur les délais de versement des fonds. Christopher Sheldon répond que les délais dépendent des cas, sachant que les nouveaux pays et les nouvelles demandes doivent se soumettre à des processus fiduciaires : si ces derniers n'ont pas déjà été effectués lors de candidatures antérieures, le processus peut prendre jusqu'à six mois. Il ajoute que du fait de la pandémie de Covid-19, il est encore plus urgent de veiller à ce que les progrès soient continus dans le domaine des divulgations systématiques et de la transparence des contrats.

Mesure :

- Le GBM doit travailler avec ses bureaux nationaux pour communiquer la disponibilité de l'appui aux financements d'urgence à destination des pays mettant en œuvre l'ITIE.

47-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre

Document du Conseil d'administration 47-4-A Examen de l'impact de l'ITIE

Ian Mwiinga, coprésident du Comité de Mise en œuvre, présente le rapport final de l'étude indépendante sur la mesure de l'impact de l'ITIE ainsi qu'une série de recommandations du Comité de Mise en œuvre. Il fait remarquer que l'examen de l'impact ne devrait pas être un exercice ponctuel. Au contraire, il faudrait examiner l'impact dans les pays de façon régulière, en tant que part intégrante de la mise en œuvre de l'ITIE.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Le délai prévu pour certaines des recommandations est ambitieux, en particulier pour l'établissement d'un cadre de mesure des résultats avec un appui important du pays mettant en œuvre l'ITIE.
- Il faut que ce travail soit équilibré et flexible, afin de considérer les besoins et capacités du pays.
- En ce qui concerne l'évaluation indépendante, il est proposé de se pencher à nouveau sur la portée et le calendrier, ainsi que sur la nécessité d'harmoniser ce travail avec les autres activités planifiées et la Conférence mondiale 2022.

Le Conseil d'administration approuve les recommandations du Document du Conseil d'administration 47-4-A, y compris la publication du rapport final sur le site Internet de l'ITIE.

Mesures :

- Le Secrétariat international doit publier sur le site Internet de l'ITIE le rapport final de l'étude indépendante sur l'examen de l'impact de l'ITIE.
- Le Secrétariat international doit appliquer les recommandations telles qu'é émises par le Document du Conseil d'administration 47-4-A, notamment pour améliorer les directives destinées aux pays mettant en œuvre l'ITIE et mettre en place un cadre de mesure des résultats.
- Le Comité de Mise en œuvre doit continuer à débattre de la portée, du calendrier et des ressources d'une évaluation indépendante, en consultant d'autres comités du Conseil d'administration. Le Comité doit préparer une recommandation, comprenant des Termes de Référence, pour approbation du Conseil d'administration en octobre.

Document du Conseil d'administration 47-4-B La transparence des contrats dans les pays de l'ITIE : avancées, priorités et défis

Erica Westenberg, coprésidente du Comité de Mise en œuvre, présente le document sur la transparence des contrats dans les pays de l'ITIE, pour discussion. Elle fournit des informations récentes sur les progrès des pays et mentionne les difficultés rencontrées pour divulguer les contrats, notamment les obstacles juridiques, l'exhaustivité des divulgations et les contraintes de capacité. Elle mentionne la nécessité de clarifier l'interprétation de l'Exigence 2.4 et certaines des propositions du document.

Le Conseil d'administration fait les remarques suivantes lors de la discussion :

- Pour les pays qui, en matière de divulgation, rencontrent des obstacles découlant de la législation, le Conseil d'administration devrait reconnaître que l'abrogation des lois ne tombe sans doute pas dans le périmètre de ce que la mise en œuvre de l'ITIE doit accomplir à court terme.
- Certains membres du Conseil d'administration se disent favorables à l'approche de la Validation en deux étapes, la comparant à l'approche servant à valider la propriété effective.
- Il est nécessaire de démontrer les bénéfices d'une divulgation totale des contrats, et particulièrement en quoi elle peut accroître les revenus nationaux. Il faudrait disposer d'orientations supplémentaires expliquant comment illustrer le lien entre la transparence des contrats, les investissements étrangers directs et la mobilisation des ressources nationales.
- Il est suggéré que le Secrétariat effectue une étude de cadrage sur les pays qui sont dotés de clauses de confidentialité et fournisse des orientations sur les solutions possibles. Le Secrétariat devrait également clarifier dans quelle mesure les contraintes de logistique et de capacité peuvent entraver la divulgation des contrats dans les pays concernés.
- Pour certains pays, les informations sur la divulgation rapportées dans le document devraient être actualisées, comme pour le cas de l'Ukraine, où elles devraient tenir compte de la publication récente des contrats extractifs par le gouvernement.

Mesure :

- Le Secrétariat doit actualiser le Document du Conseil d'administration 47-4-B afin de tenir compte des commentaires du Conseil d'administration et expliquer de façon plus approfondie les clarifications proposées pour interpréter l'Exigence ainsi que l'approche permettant de valider l'Exigence 2.4. Le document sera alors approuvé à travers une circulaire du Conseil d'administration.

Document du Conseil d'administration 47-4-C Directives pour la déclaration ITIE par les entreprises achetant du pétrole, du gaz et des minerais

Erica Westenberg, coprésidente du Comité de Mise en œuvre, présente le projet de directives élaborées par le Groupe de travail sur la transparence du commerce des matières premières, destinées aux entreprises achetant du pétrole, du gaz et des minerais. Dominic Emery, un membre fondateur du groupe de travail, montre en quoi ce document d'orientation est un outil permettant d'aider les entreprises à cartographier leurs paiements aux entreprises d'État pour les acquisitions de pétrole, gaz et minerais. Il ajoute que le groupe de travail est encore en train de

réfléchir à une façon d'équilibrer transparence et confidentialité, en vue de trouver un compromis acceptable.

James Nicholson se dit favorable aux directives, précisant que Trafigura a divulgué plus de 20 milliards de dollars US de versements à des pays de l'ITIE. Reproduire ce niveau de divulgation sera sans doute difficile dans des pays non-membres de l'ITIE, ajoute-t-il.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Le commerce des matières premières est un sujet complexe qui revêt différents aspects, comme le type de contrat, sa durée de validité et les types de matières premières vendues.
- L'objectif des divulgations devrait être d'aider les citoyens à comprendre la valeur des ressources naturelles.
- De telles directives sont importantes, eu égard aux risques de corruption qui entourent le commerce des matières premières. Puisque seules trois entreprises divulguent actuellement à leur gouvernement les versements correspondant à leurs achats de matières premières, il est à espérer que ces directives augmenteront la participation des entreprises.
- Les directives devraient comporter une option pour divulguer les versements aussi bien à des pays membres que non-membres de l'ITIE.
- Les divulgations devraient couvrir les prêts garantis par les ressources, qui émergent comme un domaine de corruption potentiel.

Jürg Vollenweider déclare qu'étant donné son statut de hub pour les entreprises commerciales, la Suisse est un farouche partisan du groupe de travail. D'autres parties prenantes sont encouragées à participer ou apporter leur soutien aux efforts des groupes de travail afin d'améliorer la transparence du commerce des matières premières.

Le Conseil d'administration décide que la version finale des directives sera diffusée par circulaire, après d'ultimes modifications visant à aborder de possibles préoccupations sur la confidentialité et le caractère sensible des informations commerciales.

Mesure :

- Le Secrétariat international doit aider le Groupe de travail sur la transparence du commerce des matières premières à finaliser les directives de rapportage, avant de les transmettre au Conseil d'administration à travers une circulaire.

47-5 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation

Document du Conseil d'administration 47-5 Clarification des critères d'adhésion à l'ITIE

Diana Kaissy, présidente du Comité de Candidature et de Sensibilisation, présente le Document du Conseil d'administration 47-5. Elle fait remarquer que les commentaires recueillis suite à la première ébauche de ce document montrent que les collèges comprennent différemment l'Exigence sur l'engagement de la société civile et la façon de l'évaluer. Le document est un compromis entre les différents points de vue. Elle reconnaît que l'amélioration de l'espace civique en matière de gouvernance extractive est un processus à long terme appuyé par l'ITIE.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Les restrictions des financements étrangers ne sont pas mentionnées dans le document.
- Les organisations de la société civile qui sont basées dans le pays peuvent avoir besoin de davantage de protection que les organisations internationales.
- Les pays devraient être conscients que les attentes du processus d'adhésion sont différentes, plus indulgentes, que celles du processus de Validation.
- Le délai accordé pour apporter des éléments probants est considéré comme trop restrictif. Il faudrait autoriser plus de flexibilité.
- Le Secrétariat international pourrait élaborer un plan d'action concret, lors de la phase d'adhésion, afin d'aider à améliorer l'espace civique dans le pays sur une période donnée.
- Le collège des entreprises devrait s'engager en faveur de la divulgation systématique avant qu'un pays ne soit accepté au sein de l'ITIE.
- La mise en œuvre par les industries est importante. Les secrétariats nationaux et le Secrétariat international sont encouragés à contacter la direction générale des entreprises extractives locales.
- La capacité des secrétariats nationaux devrait aussi être prise en compte, puisqu'ils sont cruciaux pour le succès de la mise en œuvre de l'ITIE.

Le Conseil d'administration approuve la recommandation du Comité de Candidature et de Sensibilisation.

Mesure :

- Le CCS doit étudier les progrès de l'application des critères d'adhésion et déterminer si une nouvelle clarification sera nécessaire en 2021.

47-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

Document du Conseil d'administration 47-6 Recommandations tirées de l'auto-évaluation de la performance du Conseil d'administration

Oleksiy Orlovsky, président du Comité de Gouvernance et de Supervision (CGS), apporte des informations récentes sur le travail du Comité et présente le Document du Conseil d'administration 47-6. Il est noté que les collèges sont en train de revoir leurs directives et que le CGS se penche sur la confidentialité des délibérations du Conseil d'administration. Le collège des entreprises précise qu'il a effectué sa consultation et qu'il est satisfait des directives.

Les membres du Conseil d'administration, discutant du Document du Conseil d'administration 47-6, soulignent les points suivants :

- Le Comité de Validation fait l'expérience d'une pression et d'une charge de travail importantes, avec un gros volume de documents – une charge de travail sans commune mesure avec celle des autres comités. Le Secrétariat international se voit demander d'aborder la question de la charge de travail avec les membres directeurs du Comité de Mise en œuvre et du Comité de Validation.
- La recommandation consistant à fusionner le Comité de Mise en œuvre et le Comité de Réponse Rapide ne reçoit pas de soutien en raison du rythme de travail intense du Comité de Mise en œuvre.

- L'enregistrement des présences aux comités n'est pas harmonisé d'un comité à l'autre et pourrait être amélioré en utilisant un formulaire standard.
- L'objectif et la raison d'être d'une fusion entre le Comité de Gouvernance et de Supervision et le Comité d'Audit sont remis en question. Certains sont d'avis que la raison d'une telle fusion manque de clarté.

La présidente clôt la séance en prenant note du soutien du Conseil d'administration en faveur des trois premières recommandations et de la nécessaire poursuite de l'examen de la recommandation 4 par le Comité de Gouvernance et de Supervision.

Mesures :

- Le Conseil d'administration doit approuver les recommandations 1 à 3 du Document du Conseil d'administration 47-6 Recommandations tirées de l'auto-évaluation de la performance du Conseil d'administration.
- Le CGS doit envisager de fusionner le Comité de Gouvernance et de Supervision et le Comité d'Audit.
- Le CGS doit reconsidérer sa proposition de fusionner le Comité de Mise en œuvre et le Comité de Réponse Rapide dans 12 mois et en discuter avec les présidents et membres respectifs de ces comités.
- Le Secrétariat international doit aborder la question de la charge de travail avec les membres directeurs du Comité de Mise en œuvre et du Comité de Validation.

46-7 Rapport du Comité de Validation

La présidente du Conseil d'administration invite la présidente du Comité de Validation, Sonia Le Bris, à présenter les recommandations du comité au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est sensible à l'efficacité avec laquelle le Comité de Validation a traité la plupart des cas de Validation par le biais de circulaires, ce qui a permis au Conseil d'administration lui-même de se concentrer sur les cas les plus épineux.

Document du Conseil d'administration 47-7-A Rapport du Comité de Validation, cas pays inclus

Sonia Le Bris présente le rapport du comité de Validation, précisant qu'il contient deux recommandations pour décision. Elle présente la recommandation du comité de Validation selon laquelle le Conseil d'administration convient de faire preuve de davantage de flexibilité afin de ne pas suspendre les pays qui n'obtiennent pas « progrès satisfaisants » lors de leur troisième Validation.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Malgré cette flexibilité, le Conseil d'administration se réserve le droit de suspendre les pays qui ne font preuve d'aucun progrès dans la mise en œuvre.
- La flexibilité du Conseil d'administration en matière de prorogation de la Validation est saluée et les Groupes multipartites sont encouragés à envisager de recourir à cette disposition.
- Le Conseil d'administration a toute discrétion pour modifier l'interprétation de clauses de la Norme ITIE, comme il l'a déjà fait en juin 2018 en interprétant les dispositions de la

Norme ITIE 2016 soumises à des « sauvegardes ».

- Au-delà du fait de répondre à la crise du Covid-19, la recommandation représente un ajustement des politiques limité dans le temps, permettant de traiter les situations où les pays continuent à faire des progrès dans la mise en œuvre, même s'il reste quelques points faibles non résolus lors de la troisième Validation. Il est noté que des solutions à plus long terme sont en train d'être considérées dans le cadre de l'examen de la Validation.

Le Conseil d'administration approuve la recommandation du Comité de Validation sur les répercussions de la troisième Validation.

Sonia Le Bris présente l'unique cas de Validation d'un pays « pour décision » : la deuxième Validation de la Tanzanie.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Les représentants de la société civile de la région soulignent que la loi de 2019 sur les ONG et la loi de 2018 sur les statistiques ont encore restreint l'espace civique. Étant donné la possibilité que ces lois impactent la mise en œuvre de l'ITIE à l'avenir, ils appellent à rester vigilant.
- La Tanzanie nécessite un soutien important, qui va au-delà du seul fait d'appliquer les mesures correctives suggérées, avec notamment des problèmes structurels au sein du secrétariat national. Des difficultés similaires ont été notées au Liberia et en Sierra Leone.
- Le recul sur les Exigences 3.2 et 3.3, portant sur les données de production et d'exportation, est dû à la restructuration du gouvernement et à la création d'une nouvelle Commission des mines, qui désormais détient ces données pour l'année sur laquelle porte la Validation. Le recul sur l'Exigence 4.9 est dû au fait que l'ITIE Tanzanie a recruté en vue du Rapport ITIE un nouvel Administrateur Indépendant, issu d'une université locale, dans une tentative de développer la capacité nationale et de réduire les coûts.

Le Secrétariat international applaudit la collaboration avec des membres du Conseil d'administration et des partenaires pour soutenir l'ITIE Tanzanie, dans le contexte difficile de la double crise sanitaire et économique liée au Covid-19 et de l'élection présidentielle qui approche, prévue en octobre 2020.

Le Conseil d'administration approuve la recommandation du Comité de Validation sur la deuxième Validation de la Tanzanie.

Mesures :

- La présidente doit écrire au gouvernement de la Tanzanie pour lui annoncer la décision du Conseil d'administration.
- Le Secrétariat doit publier les résultats de la deuxième Validation de la Tanzanie, y compris la documentation à l'appui.

Document du Conseil d'administration 47-7-B Projet d'ébauche pour un nouveau modèle de Validation

Sonia Le Bris résume le projet d'ébauche pour un nouveau modèle de Validation et invite les participants à le commenter. Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Ils se félicitent des progrès accomplis par le groupe de travail sur l'examen de la Validation depuis la précédente réunion du Conseil d'administration. Dans l'ensemble, l'approche proposée reçoit un accueil favorable, même s'il reste des questions sur des aspects spécifiques de la proposition.
- Plusieurs membres du Conseil d'administration soulignent qu'il est important de garantir l'indépendance et la crédibilité de la Validation, en l'absence de Validateur Indépendant. Ils appellent à répartir clairement les rôles, au sein du Secrétariat international, entre l'appui à la mise en œuvre et la Validation.
- La Validation devrait détecter et récompenser les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE et à répondre aux priorités nationales. Les indicateurs d'efficacité et de durabilité proposés serviraient cet objectif.
- Si les Groupes multipartites s'approprient davantage le processus, ce serait une évolution positive qui pourrait par ailleurs aider à limiter les coûts, mais il faudrait régler les problèmes de capacité. Par ailleurs les secrétariats nationaux devraient être soutenus.
- Un élément important est la possibilité de faire appel à des experts externes sur des questions comme l'espace civique. La Validation pourrait aussi s'appuyer sur d'autres évaluations et indicateurs.
- La société civile note que l'évaluation devrait prendre en compte l'engagement des communautés affectées par les activités extractives, reconnaissant que l'ITIE n'opère pas isolément du contexte au sens large.
- La nuance supplémentaire apportée par la notation chiffrée reçoit un accueil favorable, mais les points de vue divergent pour savoir si cela risque de créer une compétition entre les pays via l'élaboration d'un classement. Le traitement équitable des pays est considéré comme important.
- Il est admis que mettre pleinement en œuvre la Norme ITIE est une entreprise difficile. Des pays mettant en œuvre l'ITIE soulignent que les défaillances ne devraient pas conduire à la suspension. La société civile fait remarquer que les Exigences relatives à l'engagement des parties prenantes, soumises à des sauvegardes, devront tout de même être respectées.
- À plus long terme, il faudrait envisager des mécanismes d'évaluation par les pairs afin de garantir la durabilité de l'ITIE et du mécanisme de Validation.

Il est noté que le Groupe de travail sur l'examen de la Validation effectuera des consultations jusqu'à la fin du mois de juillet. Une ébauche revue et corrigée du modèle de Validation sera présentée au Conseil d'administration pour décision lors de la réunion d'octobre du Conseil d'administration. Un Guide et un modèle de Validation revus et corrigés sont en cours de rédaction.

Mesure :

- Le Comité de Validation doit présenter un projet d'ébauche pour une révision du modèle de Validation *pour décision* à la 48^e réunion du Conseil d'administration en octobre, assorti d'un projet de Guide de Validation et de procédure *pour discussion*.

47-8 Rapport du Comité des Finances

Document du Conseil d'administration 47-8 Mise à jour financière 2020 : Comptes du 1^{er} trimestre

Dominic Emery confirme au Conseil d'administration que les finances restent saines et qu'un excédent de 400 000 dollars US a été enregistré au premier trimestre. Il décrit des perspectives financières positives pour 2020, grâce au fort soutien des donateurs. Nous devrions atteindre le scénario moyen/attendu pour l'année 2020. Dominic Emery fait remarquer que l'équipe du Secrétariat compte quatre nouveaux membres, dont un est venu du Mexique pour s'installer à Oslo et un autre devrait bientôt arriver du Kenya. Sachant que le directeur financier de l'ITIE, Brynjar Wiersholm, doit partir fin août, Dominic Emery informe au passage qu'un nouveau responsable des RH a été recruté et que le processus recrutement d'un responsable financier est bientôt terminé.

Mark Robinson confirme qu'une note conceptuelle actualisée sur le Fonds d'intervention rapide (RRF) sera transmise aux membres du Conseil d'administration et adressée au Comité des Finances pour approbation et recommandation, à adresser au Conseil d'administration via une circulaire. Les membres du Conseil d'administration rappellent l'importance d'une véritable discussion du Conseil pour faire émerger de nouvelles idées comme le RRF et se félicitent que le Comité des Finances ait l'opportunité de se pencher sur les commentaires que les collègues pourront émettre au sujet de la note conceptuelle. Les membres du Conseil d'administration ajoutent que grâce à la discussion et aux améliorations qui seront apportées par le Comité des Finances dans les semaines à venir, le pilote permettra d'intégrer des améliorations finales, en se basant sur les enseignements tirés, avant le lancement du RRF à grande échelle.

Helen Clark clôt l'intervention du Comité des Finances en rendant hommage aux contributions apportées par Brynjar Wiersholm à l'ITIE pendant les six dernières années et en le remerciant pour ses bons services. Les membres du Conseil d'administration se joignent à Helen Clark pour louer le travail accompli par Brynjar Wiersholm et lui adressent leurs meilleurs vœux pour la suite de sa carrière.

Mesures :

- Le Secrétariat international doit présenter au Comité des Finances une note conceptuelle actualisée sur le Fonds d'intervention rapide.
- Le Comité des Finances doit présenter au Conseil d'administration une recommandation sur le Fonds d'intervention rapide par circulaire.

47-9 Questions diverses

Helen Clark informe le Conseil d'administration de changements de la composition du Conseil d'administration de l'ITIE :

- Marte Briseid, de Norvège, quittera le Conseil d'administration après cette réunion et sera remplacée par Timo Voipio de Finlande ; Christine Detaille, de Belgique, remplacera Jürg Vollenweider de Suisse en tant que suppléante de Timo Voipio ;
- Sonia Le Bris, de Ressources naturelles Canada, quitte le Conseil d'administration en raison de sa nomination à la tête de la réponse du Canada à la crise du Covid-19 ;

- Mike Toyryla, du département d'État des États-Unis, quitte le Conseil d'administration en raison de sa nomination à un autre poste au sein du département d'État des États-Unis ;
- Oleksii Riabchyn, d'Ukraine, quitte le Conseil d'administration en raison de sa démission de son poste de ministre délégué à l'Énergie et la Protection environnementale en Ukraine.

La présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour leur contribution aux objectifs de transparence grâce à la part active qu'ils ont prise aux diverses délibérations à travers leurs fonctions au Conseil d'administration international de l'ITIE.

La présidente remercie également Marie-Thérèse Holenn Agnong pour son dévouement en tant que coordonnatrice par intérim de la République démocratique du Congo, Mme Holenn Agnong ayant informé le Conseil d'administration qu'elle quitterait prochainement son poste de coordonnatrice nationale de l'ITIE RDC.

Helen Clark poursuit avec la proposition d'organiser à Oslo la 48^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE, prévue les 14 et 15 octobre, étant donné qu'il est peu probable que cette réunion puisse se tenir à Buenos Aires¹. Elle explique que la réunion sera organisée dans un lieu d'Oslo où des mesures de distanciation sociale peuvent être respectées, ce qui permettra à certains membres du Conseil d'administration d'y assister en personne, tandis que d'autres se joindront à eux virtuellement. L'organisation de cette réunion du Conseil d'administration dépendra des dispositifs de quarantaine du gouvernement norvégien ainsi que des pays d'où viendront les membres du Conseil. Elle précise que le Secrétariat se mettra en contact avec les membres du Conseil d'administration pour assurer le suivi de leurs plans provisoires.

Annexe A – Décisions du Conseil d'administration concernant les pays

Décision du Conseil d'administration sur la Validation de la Tanzanie

Le Conseil d'administration convient que la Tanzanie a pleinement appliqué dix des dix-huit mesures correctives prescrites lors de la première Validation du pays. Par conséquent, la Tanzanie a accompli des progrès globalement significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, avec des améliorations considérables concernant plusieurs Exigences distinctes.

Le Conseil d'administration félicite la Tanzanie pour ses progrès en matière d'amélioration des divulgations et de participation des parties prenantes au processus ITIE. L'amélioration des divulgations relatives à la participation de l'État dans le secteur extractif et aux transferts financiers entre le gouvernement et les entreprises d'État ont permis au public de mieux

¹ Le Secrétariat discute actuellement avec le gouvernement argentin de la possibilité de tenir dans ce pays la réunion du Conseil d'administration de février 2021.

comprendre le rôle de ces entreprises.

Le Conseil d'administration se félicite de l'engagement du gouvernement tanzanien de divulguer les contrats pétroliers, gaziers et miniers et d'établir un registre des bénéficiaires effectifs. Des mesures concrètes devront être prises pour tenir ces engagements à la lumière des dispositions de la Norme ITIE 2019.

Le Conseil d'administration prend note des efforts de la Tanzanie visant à renforcer l'institutionnalisation en élaborant des réglementations pour la mise en œuvre de l'ITIE. La Tanzanie s'est également efforcée de veiller à ce que les acteurs locaux s'approprient le processus ITIE et renforcent leurs compétences en recrutant une équipe d'universitaires tanzaniens comme Administrateur Indépendant. Afin de renforcer encore la durabilité de l'ITIE, la Tanzanie est encouragée à passer à la divulgation systématique, par exemple des octrois de licences et des données de production et d'exportation. Avancer sur la divulgation systématique permettrait au Groupe multipartite de se concentrer sur l'analyse des données ITIE et d'appuyer les objectifs du gouvernement par rapport à la collecte des revenus nationaux issus des industries extractives.

Le Conseil d'administration encourage la Tanzanie à faire en sorte que le processus ITIE et le Groupe multipartite contribuent à l'élaboration de politiques et au débat public. En ce sens, le Conseil d'administration s'inquiète de l'impact que la loi de 2018 sur les statistiques et la loi de 2019 sur les ONG pourraient avoir sur la mise en œuvre de l'ITIE. Le Conseil d'administration encourage le gouvernement tanzanien à garantir que les représentants de la société civile travaillant sur le secteur extractif puissent continuer à œuvrer librement, à analyser les données accessibles au public et à exprimer leur point de vue sur la gouvernance du secteur extractif, sans que des obstacles juridiques ou pratiques ne les en empêchent. Le Conseil d'administration se tient à la disposition de la Tanzanie pour appuyer ces efforts. L'engagement de la société civile vis-à-vis de l'ITIE sera suivi par le Conseil d'administration et évalué lors de la prochaine Validation de la Tanzanie.

Le Conseil d'administration détermine que la Tanzanie disposera de 18 mois avant une troisième Validation, soit jusqu'au 17 décembre 2021, pour appliquer les mesures correctives en ce qui concerne les octrois de licences (Exigence 2.2), les registres de licences (Exigence 2.3), la propriété effective (Exigence 2.5), la participation de l'État (Exigence 2.6), les données sur la production (Exigence 3.2), les données sur l'exportation (Exigence 3.3), l'exhaustivité (Exigence 4.1), les paiements infranationaux (Exigence 4.6), la qualité des données (Exigence 4.9) et les dépenses quasi fiscales (Exigence 6.2).

Liste des participants

(Les membres du Conseil d'administration qui n'étaient pas présents apparaissent en gris)

Présidente

La très honorable Helen CLARK

Pays

Pays mettant en œuvre l'ITIE

M. Ruslan BAIMISHEV, ministre délégué, Ministère de l'Industrie et du Développement des infrastructures, Kazakhstan

Suppl. : **M. Oleksii RIABCHYN**, ministre délégué à l'Énergie et la Protection environnementale, Ukraine

Mme Maria Teresa S. HABITAN, secrétaire adjointe, Département des Finances, Philippines

Suppl. : **M. Ego SYAHRIAL**, secrétaire général, Ministère de l'Énergie et des Ressources minérales, Indonésie

M. Ian Chitumba MWIINGA, coordonnateur national, Secrétariat de l'ITIE en Zambie

Suppl. : **M. Samuel URKATO**, ministre des Mines et du Pétrole, Éthiopie

Mme Awa Marie COLL-SECK, secrétaire d'État, Sénégal

Suppl. : **M. Django Mady COULIBALY**, coordonnateur national de l'ITIE au Mali

Mme Agnès Solange ONDIGUI OWONA, coordonnatrice nationale de l'ITIE, Ministère des Finances, Cameroun

Suppl. : **Mme Marie-Thérèse HOLENN AGNONG**, coordonnatrice nationale de l'ITIE en République démocratique du Congo

Mme Carolina ROJAS HAYES, ministre déléguée aux Mines, Ministère des Mines et de l'Énergie, Colombie

Suppl. : **M. Victor Murillo HUAMÁN**, ministre délégué aux Hydrocarbures, Ministère de l'Énergie et des Mines, Pérou

Pays soutenant l'ITIE

Mme Sonia Le BRIS, directrice générale, département Politique extérieure et partenariats, Ressources naturelles Canada

Suppl. : **M. Michael TOYRYLA**, directeur, Analyse des politiques et diplomatie publique, Bureau des Ressources énergétiques, Département d'État, États-Unis

Mme Marte BRISEID, conseillère en chef, section Pétrole pour le développement, Agence norvégienne de la coopération au développement (NORAD), Norvège

Suppl. : **M. Timo VOIPIO**, conseiller en chef, Ministère des Affaires étrangères, Finlande

M. Sören DENG, chef de la division Énergie, infrastructures et matières premières, Ministère fédéral pour la Coopération économique et le Développement, Allemagne

Suppl. : **M. Jürg VOLLENWEIDER**, directeur adjoint, division Soutien macroéconomique, Secrétariat d'État à l'Économie (SECO), Suisse

Organisations de la société civile

M. César GAMBOA, directeur exécutif, Derecho, Ambiente y Recursos naturales (DAR), Pérou
Suppl. : **M. Óscar PINEDA**, coordonnateur de l'organisation communautaire, Projet relatif à l'organisation, au développement, à l'éducation et à la recherche (PODER), Mexique

M. Brice MACKOSSO, secrétaire permanent, Commission justice et paix, République du Congo
Suppl. : **M. Mtwalo MSONI**, coordonnateur national, Publiez ce que vous payez (PCQVP), Zambie

Mme Cielo MAGNO, Bantay Kita/PCQVP Philippines ; professeure adjointe à l'Université des Philippines, Philippines
Suppl. : **Mme Diana EI KAISSY**, directrice exécutive, The Lebanese Oil and Gas Initiative (LOGI), Liban

M. Oleksiy ORLOVSKY, directeur de programme, Fondation Renaissance internationale, Ukraine
Suppl. : **Mme Mariya LOBACHEVA**, directrice exécutive, association Echo, Kazakhstan

Mme Erica WESTENBERG, directrice des Programmes de gouvernance, Institut pour la gouvernance des ressources naturelles (NRGI)
Suppl. : **M. Simon TAYLOR**, cofondateur et directeur, Global Witness

Entreprises et investisseurs

M. James NICHOLSON, chef de la Responsabilité sociale de l'entreprise, Groupe Trafigura
Suppl. : **Mme Dyveke ROGAN**, Analyste en chef, Banque norvégienne de gestion de l'investissement (NBIM)

M. Stuart BROOKS, gérant, Relations internationales, Chevron
Suppl. : **M. Matt GOBUSH**, conseiller en chef pour les Affaires publiques et gouvernementales, Exxon Mobil Corporation

M. Stephen DOUGLAS, conseiller en chef auprès du PDG, Exploration et Production, Total
Suppl. : **M. Erik NÜRNBERG**, conseiller en chef pour les Affaires politiques et juridiques, Equinor

M. James ENSOR, directeur exécutif, BHP Billiton Foundation
Suppl. : **M. Carlos ARANDA**, gérant, Services techniques, Southern Peru Copper Corporation

M. Alan McLEAN, vice-président exécutif, Structure fiscale et d'entreprise, Royal Dutch Shell
Suppl. : **M. Dominic EMERY**, vice-président, Planification stratégique du groupe, BP

Mme Simone NIVEN, Relations exécutives du groupe, Affaires extérieures, Rio Tinto
Suppl. : **M. Richard MORGAN**, Anglo American

Secrétaire du Conseil d'administration

M. Mark ROBINSON, directeur exécutif, Secrétariat international de l'ITIE, Oslo

Observateurs

M. Didier AGMEBADON, coordonnateur national, Togo

Mme Alejandra ALEGRE, spécialiste du Programme Amazonie, Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR), Pérou

M. Nick ALLEN, chargé des Questions sociétales, BP, Royaume-Uni

Mme Catherine ANDERSON, chef d'équipe, Institutions efficaces, inclusives et responsables, Direction de la coopération pour le développement, OCDE, France

Mme Laurence ARNOULD, spécialiste Programmes, Organisation internationale de la francophonie, France

Mme Abigail BAKKER, responsable Politiques, section Partenariats avec le secteur privé, division Croissance économique et durabilité, Département des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), Australie

M. Luke BALLENY, gérant, Conseil international des mines et des métaux (ICMM), Royaume-Uni

Mme Clémence CONTENSOU, responsable Politiques, Transparence des industries extractives et Gouvernement ouvert, Mission de la gouvernance démocratique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France

M. Marcial Abaga Barril, représentant principal, groupe national de la société civile auprès de l'ITIE, Guinée équatoriale

Mme Nicole BIESKE, chef du programme Mines et développement durable, Transparency International, Australie

M. Andy DEMETRIOU, gestionnaire pays, Woodside Energy, Royaume-Uni

Mme Christine DETAILLE, chef de l'unité Développement transitionnel et gouvernance, Commerce extérieur et Coopération au développement, Ministère des Affaires étrangères, Belgique

Mme Marième Anna DIAWARA, coordonnatrice nationale de l'ITIE au Sénégal

Mme Sophie DURHAM, conseillère en chef, Changement climatique et politiques publiques, Kosmos Energy

Mme Rebecca ENGBRETSSEN, analyste des Politiques, Lutte contre la corruption et Flux financiers illicites, division Partenariats internationaux et politiques, Direction de la coopération pour le développement, OCDE, France

M. Mustapha FALL, conseiller juridique, ITIE Sénégal

Mme Aida GAMBOA, coordonnatrice du programme Amazonie, Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR), Pérou

Mme Sophie GIRKE, conseillère, Secteur extractif et développement, X4, Programmes sectoriaux et mondiaux, agence de coopération allemande (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit, GiZ), Allemagne

Mme Mareike GOEHLER -ROBUS, conseillère, Secrétariat de l'ITIE en Allemagne

Mme Lisa GÜNTHER, responsable Politiques, Ministère fédéral des Affaires économiques et de l'Énergie, Allemagne

Mme Carmen HAGENAARS, directrice adjointe, Croissance verte inclusive, Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas

Mme Rosie HARDCARE, assistante personnelle, Présidence de l'EITI

Mme Lina HOLGUIN, analyste en chef des Politiques, division Ressources naturelles et gouvernance, Affaires internationales, Canada

Mme Charlotte HULL, directrice adjointe, chef de la Gouvernance, des sociétés ouvertes et de la lutte contre la corruption (GOSAC), DFID, Royaume-Uni

M. Leonhard IRRGANG, stagiaire, Secrétariat de l'ITIE en Allemagne

Mme Hidemi ISHIKURA, directrice assistante, division Sécurité économique, Ministère des Affaires étrangères, Japon

M. Jon Anton JOHNSON, conseiller en chef, Ministère des Affaires étrangères, section Sécurité énergétique, climatique et alimentaire, Norvège

Mme Rabea KAAS, conseillère, Secrétariat de l'ITIE en Allemagne

M. Fred KABANDA, chef de division, Secteur extractif, Banque africaine de développement, Centre des Ressources naturelles africaines (ANRC), Côte d'Ivoire

Mme Sun-Min KIM, conseillère, Secteur extractif et développement, X4D, agence de coopération allemande (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit, GiZ), Allemagne

Mme Giada LEPORE, Eni IMPRESSO, département Entreprise responsable et durable, Droits humains, transparence et affaires internationales, ENI

M. Johannes LOHMEYER, conseiller, Secteur extractif et développement, X4D, agence de coopération allemande (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit, GiZ), Allemagne

M. Ivan Lorenzo Williams MONGOLUE, coordonnateur adjoint, département coordination du Secrétariat national de l'ITIE, Guinée équatoriale

Mme Kumiko MORIE, responsable de la division Sécurité économique, Bureau des Affaires économiques, Ministère des Affaires étrangères, Japon

M. Guillaume MOUNIER, responsable du pôle Droits, justice et citoyenneté, Mission de la Gouvernance démocratique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France

M. Christian MOUNZEO, premier vice-président, Comité exécutif de l'ITIE, République du Congo

Mme Olesia NEKHOROSHKO, coordonnatrice nationale de l'EITI en Ukraine

Mme Emily NICKERSON, directrice, Publiez ce que vous payez (PCQVP), Canada

Mme Geesje Van NIEJENHUIS, coordonnatrice nationale de l'EITI aux Pays-Bas

M. Jacinto Nguema OWONO, gérant, Secrétariat national de l'ITIE, Guinée équatoriale

M. Papa Alioune Badara PAYE, secrétaire permanent adjoint et responsable gestion des données, Secrétariat technique, Comité national ITIE, Sénégal

M. Jean-Louis PONT, expert Politiques, unité Développement transitionnel et gouvernance (D5.2), Commerce extérieur et Coopération au développement, Ministère des Affaires étrangères, Belgique

M. Elisa PETER, directrice exécutive, Publiez ce que vous payez (PCQVP), Royaume-Uni

M. Sergio PIAZZARDI, responsable Politiques, direction générale Développement et coopération,

unité EuropeAid C4 (Secteur privé et commerce), Commission européenne, Belgique

M. Rob PITMAN, responsable Gouvernance, Institut de gouvernance des ressources naturelles, États-Unis

M. Boris RAEDER, chef du Secrétariat de l'ITIE en Allemagne

M. Mark RICHARDS, conseiller en chef, Affaires extérieures mondiales et politiques économiques, Rio Tinto

M. Sven Ulrich RENNERT, responsable du Programme EGPS, Banque mondiale, États-Unis

Mme Haley RICE, consultante, Publiez ce que vous payez (PCQVP), Royaume-Uni

Mme Lorena ROA, coordonnatrice nationale de l'EITI en Colombie

M. Charles SETEN, responsable Énergie, département d'État des États-Unis, Bureau des ressources énergétiques, États-Unis

M. Pak Seption Hario SETO, ministre par intérim délégué à l'Investissement et aux Mines, Ministère de coordination des Affaires maritimes et de l'Investissement, Indonésie

M. Christopher SHELDON, chef de service, Pôle mondial Énergie et industries extractives, Banque mondiale

Mme Maria del Mar BONKANKA TABARES, secrétaire d'État, Ministère des Finances, Guinée équatoriale

Mme Vimala THANGAVELOO, conseillère juridique en chef, Responsabilité sociale, Shell International B.V., Pays-Bas

Mme Dalcie THEZENAS, chef adjoint du Bureau du système financier international et de la préparation des sommets, Direction générale du Trésor, France

Mme Lusine TOVMASYAN, chef du Secrétariat de l'ITIE en Arménie, coordonnatrice nationale, Bureau du Premier ministre, Arménie

Mme Sally TRUONG, directrice, Développement du secteur privé, Département des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), Australie

M. Shar TSOLMON, coordonnateur national, Secrétariat de l'ITIE en Mongolie

M. David Waigwa WACHIRA, unité de liaison ITIE, Banque mondiale, États-Unis

Mme Nicola WALLACE, coordonnatrice nationale et chef du Secrétariat de l'ITIE au Royaume-Uni, Royaume-Uni

Mme Johanna WYSLUCH, directrice du secteur Projets, Secteur extractif et développement, agence de coopération allemande (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit, GiZ), Allemagne

M. David van der ZWAAG, directeur assistant, Partenariats avec le secteur privé, Département des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), Australie

Secrétariat international de l'ITIE

Mme Chiugo AGHAJI, responsable pays

Mme Marie AH-LIME, responsable administrative, Afrique

M. Bady Mamadou BALDÉ, directeur exécutif adjoint et directeur Afrique

M. Sam BARTLETT, directeur technique
M. Nassim BENNANI, gestionnaire Politiques
Mme Christina BERGER, gestionnaire Numérique
M. Christopher CLAUSSEN, gestionnaire technique
Mme Murjana GAMAWA, gestionnaire pays
M. Alex GORDY, directeur de la Validation
Mme Gisela GRANADO, directrice pays
Mme Catherine GREENE, responsable pays
Mme Rachel HOLLARS, responsable Communications
M. Andrew IRVINE, directeur de l'Engagement juridique et des entreprises
Mme Joanne JONES, directrice des Communications
Mme Lydia KILPI, directrice, groupe Divulgateion
Mme Shemshat KASIMOVA, gestionnaire Projets et liaison avec le Conseil d'administration
Mme Leah KROGSUND, gestionnaire Renforcement des compétences et événements
Mme Maylis LABUSQUIÈRE, responsable pays
Mme Annie MAGNUS, responsable pays
M. Esteban MANTECA, gestionnaire pays
Mme Fatma NYAMBURA, responsable Politiques
Mme Gay ORDENES, directrice Asie
Mme Monica OSORIO, responsable administrative, Am. latine et Car., Asie
M. Hugo PARET, responsable technique
M. Francisco PARIS, directeur régional Amérique latine et Caraïbes
Mme Leila PILLIARD, responsable Communications
Mme Sandra ROJAS, stagiaire Engagement des entreprises/Communications
Mme Ines SCHJOLBERG MARQUES, directrice des Politiques
Mme Indra THÉVOZ, gestionnaire Politiques et pays
Mme Olesia TOLOCHKO, responsable pays
Mme Oliana VALIGURA, directrice régionale
M. Edwin WARDEN, responsable pays
M. Brynjar WIERSHOLM, directeur Finances et RH
Mme Anlaug ØVERGAARD ØSTBY, assistante exécutive et responsable administrative